

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 1521

présenté par

M. Denaja

à l'amendement n° 832 (Rect) de M. Galut

APRÈS L'ARTICLE 6 E

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination.